



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-48938>

Département(s) de publication : **84**

Annonce n° **24-48938**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-46413

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Grand Avignon

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24840025100158

Ville : AVIGNON

Code postal : 84911

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 84

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE, D'UNE CUVE DE STOCKAGE ET D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES POUR L'USINE D'EAU POTABLE DE LA SAIGNONNE

Code CPV principal - Descripteur principal : 45252126

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Le champ captant de la Saignonne assure l'alimentation en eau des communes d'Avignon/Montfavet et de Morières-les-Avignon ainsi que Rognonas par export forfaitaire annuel. Sa situation administrative est actuellement régie par la DUP de septembre 1992 qui officialise la mise en place de nouveaux Périmètres de Protection et les réglementations et prescriptions associées, ainsi que les volumes qu'il est possible de prélever au niveau du champ captant, sur la nappe alluviale de la plaine d'Avignon. Le SDAEP réalisé en août 2010 par la société Egis eau avait ainsi indiqué dans son rapport au niveau des dysfonctionnements : « Limitation électrique sur la capacité de la station de pompage et sécurisation électrique insuffisante ». Plusieurs événements au cours des années précédentes ont montré la vulnérabilité des réseaux d'eau potable vis-à-vis des coupures

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 23/05/2024 à 23h00, lire 06/06/2024 à 23h00
- Rubrique : Section 6 - Informations Complémentaires, Au lieu de Visite obligatoire : Non, lire Visite obligatoire : Oui Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les conditions de visites sont les suivantes : La personne en charge de ce dossier au Grand Avignon est Monsieur Karim El Hamlili, chargé du suivi des ouvrages eau et assainissement, qui organisera une visite sur place avec le représentant de l'exploitant. Au préalable, les candidats devront prendre Rv en contactant le secrétariat des services techniques : - Mme Gallas Sandrine : sandrine.gallas@grandavignon.fr Tél : 04 90 84 47 26 - Mme Gros Angélique : angelique.gros@grandavignon.fr Les candidats prennent contact suffisamment en amont pour organiser la visite 3 dates imposées : - Mardi 07/05 matin à partir de 8h30 - Mardi 14/05 matin à partir de 8h30 - Mardi 28/05 matin à partir de 8h30

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/04/2024